

Nombre de conseillers en exercice : 15

D-2023-05

Présents : 13

Votants : 14

Pouvoir : 1

Date de convocation : 26 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois le trois juillet à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil, sous la présidence de Madame Françoise DELAGE, Maire.

PRÉSENTS : Mmes CHARRIÈRE, DELAGE, GAUTIER-MARANDAT, GODIER, JEAN, VIGIER, MM. CHARBEIX, DOUILLARD, GUEDON, LEBRAUD, MORELET, REDON, SUIRE.

EXCUSÉES : Mmes AGAPIT, RODRIGUEZ.

POUVOIR : Mme RODRIGUEZ à Mme GODIER.

Mme Elodie CHARRIERE est élue secrétaire de séance.

Préliminaire au conseil municipal :

- Présentation de l'Opération de Revitalisation du Territoire par M. MONIER (conseiller communautaire délégué au SCoT, nature et biodiversité, O.R.T.) : un outil à disposition des collectivités locales pour porter et mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres villes. L'agglomération souhaite lancer une 2^{ème} phase de labellisation pour la 2^{ème} couronne. Seraient pressenties les communes de Mouthiers, Champniers, L'Isle d'Espagnac et Dignac qui a un cœur de bourg dynamique avec des commerçants. L'ORT permet d'avoir plus d'aides de l'Etat, mieux accompagner les rénovations de logements et d'aider à la reprise ou à l'installation de commerces. Le dispositif ne coûte rien mais demande aux élus de porter une dynamique de centralité et un investissement (lors des réunions de travail).

1. **Vente de l'immeuble sis 25 rue de la Clef d'Or**

La podologue occupe son nouveau cabinet dans la maison de santé depuis le 1^{er} juin 2023. L'immeuble sis 25 rue de la Clef d'Or cadastré section AB n°189 est par conséquent libre d'occupant et la commune peut le vendre. Après mandat donné à une agence immobilière, madame le Maire annonce aux élus qu'elle a reçu une lettre d'intention d'achat à 45 000€.

Madame le Maire, au vu des travaux de réhabilitation à engager par l'acheteur et suite aux différents diagnostics réalisés, propose au conseil municipal d'accepter l'offre.

Mme Anne-Sophie GODIER ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre l'immeuble sis 25 rue de la Clef d'Or pour le montant de 45 000€ et précise que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

2. **Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

Elle expose également au conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir des travaux d'entretien et de mise aux normes des différents bâtiments communaux ainsi que l'entretien des espaces verts et de la voirie. Ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, elle propose au conseil municipal de créer, à compter du 04 juillet 2023, un emploi non permanent d'agent d'entretien des bâtiments communaux sur le grade d'adjoint technique

territorial dont la durée hebdomadaire de service est de 35/35ème et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 12 mois sur une période de 18 mois suite à un accroissement temporaire d'activité aux services techniques.

Approbation à l'unanimité.

3. **Création et suppression de poste (avancement de grade – adjoint administratif principal 1^{ère} classe)**

Compte tenu du tableau d'avancement 2023, madame le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi de secrétaire de mairie au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2023 et la suppression de l'emploi correspondant au grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} décembre 2023.

M. Cédric DOUILLARD ne prend pas part au vote. Approbation à l'unanimité.

4. **Création et suppression de poste (avancement de grade – adjoint technique principal 2^{ème} classe)**

Compte tenu du tableau d'avancement 2023, madame le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'agent d'entretien polyvalent au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet à compter du 1^{er} octobre 2023 et la suppression de l'emploi correspondant au grade d'adjoint technique territorial à temps non complet.

Approbation à l'unanimité.

Questions diverses :

➤ **O.R.T.**

Suite à la présentation du conseiller communautaire délégué à GrandAngoulême, le conseil doit se prononcer pour l'entrée de la commune dans ce dispositif. L'engagement n'entraîne pas de frais pour la municipalité mais une participation active des élus aux différents groupes de travail.

Le conseil émet un avis favorable, et attend les propositions de GrandAngoulême.

La délibération sera prise lors d'un prochain conseil.

➤ **Gendarmerie**

La réponse pour le lieu choisi pour l'implantation d'une gendarmerie n'a pas encore été prise par le ministère de l'intérieur.

➤ **Frais de scolarité**

De plus en plus de communes demandent des frais de scolarité pour les enfants du primaire et des maternelles issus d'autres communes.

Nous avons 12 enfants qui sont scolarisés dans l'école communale qui arrivent de communes voisines.

Le conseil évoque le projet de faire participer la scolarité de ces enfants.

➤ **Tarifs périscolaires**

Suite à la commission scolaire Françoise Gautier propose d'augmenter tous les tarifs périscolaires de 3% pour la prochaine rentrée.

Avis favorable du conseil. La délibération sera prise au prochain conseil.

➤ **Revalorisation du bourg**

Le plan de circulation est défini et deux réunions ont eu lieu avec l'Architecte des Bâtiments de France et le cabinet GSTopo.

Le dossier est consultable en mairie pour les élus. L'avant-projet sera exposé aux élus fin juillet.

➤ **Commerce Vival**

Le fond de commerce a bien été racheté. L'acquéreur procède au nettoyage des lieux avant une ouverture prévue le 1^{er} août.

➤ **Distributeur de billets**

Le distributeur (après avoir été vandalisé) a été changé par le Crédit Agricole et sera mis en service cette semaine.

➤ **Cartographie des risques d'incendies de forêts**

Jean François REDON s'étonne que la commune de Dignac, pourtant très boisée et avec de nombreux arbres morts augmentant le risque d'incendie, n'apparaisse pas sur la carte établie par la Préfecture. Un courrier sera envoyé à la Préfecture afin de les interroger sur cet oubli.

➤ **Table de pique-nique du lavoir**

Cette table est très souvent utilisée, mais est en très mauvais état, il faudrait envisager de la rénover ou d'en acquérir une nouvelle.

➤ **Parkings Maison de Santé**

Éric SUIRE évoque le problème des différents parkings autour de la MDS qui restent trop petits, non matérialisés et entraînent des incivilités en matière de stationnement. Ce problème sera à travailler lors de l'aménagement du bourg.

➤ **Gardes particuliers**

Cédric DOUILLARD, suite à la recrudescence de stationnements gênants, pose la question du projet de se rapprocher des gardes particuliers qui viennent bénévolement dans les communes voisines. Cédric DOUILLARD et Éric SUIRE sont volontaires pour les rencontrer avec madame le Maire.

➤ **Voirie et matériel**

Point sur les travaux de voirie qu'il reste à effectuer route des Courrières par Jean-Noël GUEDON. Les accotements de certaines parties vont être remis à la cote les 6 et 7 juillet avec du béton concassé pour un surcoût de 10 700€, et les dix bouches à clés ont été remontées pour 1 168€.

Le Quad est arrivé, il est stocké au hangar, il faudra prévoir une attache pour une petite remorque.

➤ **Travaux**

Suite à l'étude de la SPL Gama pour les travaux de mise aux normes de la salle polyvalente, les frais engendrés seront beaucoup plus importants que prévu. Il faudra se poser les bonnes questions et réfléchir à ce que l'on fera.

La réunion d'avant-projet aura lieu le 2 août à 14h.

Pascal MORELET annonce le début des travaux de la salle d'activités jouxtant la garderie le 17 juillet.

➤ **Soirs Bleus**

Installation de la scène le 10 juillet à 18h. Deux spectacles auront lieu.

Éric SUIRE et Anne-Sophie GODIER seront à l'entrée suite au plan vigipirate. Les barrières pour éviter tout stationnement sauvage seront installées dès 9H le matin du 12.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h34.

La secrétaire de séance,
Elodie CHARRIERE



Le Maire de Dignac,
Françoise DELAGE

